

pend.

L'Ambassadeur de Suisse

Luxembourg, le 5 décembre 1974.

vu. P. Qr.
18.12.74
à voir en janvier
W 17.1.75
Tha BE

Monsieur le Conseiller fédéral,

Bien que son temps soit particulièrement compté en cette fin d'année, M. G. Thorn, Président du Gouvernement et Ministre des Affaires Etrangères, m'a fait l'honneur et le plaisir d'accepter une invitation à un dîner qui a eu lieu hier soir à la résidence.

Au cours de la soirée, M. Thorn, se félicitant de votre brillante élection à la présidence de la Confédération, a évoqué l'entretien qu'il a eu tout récemment avec vous à Strasbourg et m'a prié de vous confirmer l'invitation qu'il vous avait faite à cette occasion de venir en visite au Grand-Duché l'an prochain. (75)

Il sait bien que, par principe, le Président de la Confédération est sensé ne pas sortir des frontières de la Suisse. Qualifiant, avec le sourire, cette règle d'un peu désuète, il espère vivement que, néanmoins, vous pourrez, au cours de votre année de présidence, donner suite à son invitation. Ce projet, a-t-il dit, lui tient à coeur en raison surtout des sentiments de sympathie personnelle et de haute estime qu'il nourrit à votre égard, étant bien entendu - a-t-il ajouté - que les liens d'amitié existant entre la Suisse et le Grand-Duché en ressortiraient encore renforcés, même s'ils n'ont pas besoin d'une telle manifestation.

Je vous transmets donc ce message tel quel, selon les vœux de M. Thorn, et vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments fidèles et dévoués.

P. Thévenaz

P. Thévenaz

Monsieur le Conseiller fédéral Pierre GRABER
Chef du Département politique

B e r n e .